



INTERIEUR

COMMUNIQUÉ

Les conclusions du rapport de l'IGPN rendues publiques par le Premier Ministre après le décès de Steve Maïa Caniço sont remises en question. La CGT-Police avait raison !

Paris le, 11 septembre 2019

Un communiqué de presse daté du 31 juillet 2019, publié par la CGT-Police, revenait sur les conclusions hâtives présentées sous la forme d'un rapport au gouvernement qui le rendait immédiatement public.

Au travers de ce document, la directrice de l'inspection générale de la police nationale, défendait la thèse du préfet et du commissaire de police, selon lesquels le décès du jeune homme ne pouvait avoir de lien avec l'intervention musclée de la sécurité publique.

Face à cette annonce qui semblait pilotée, et devant l'attitude fort marri du ministre de l'intérieur, la CGT-Police faisait part de ses doutes quant à la sincérité de cette enquête, pour laquelle avant même sa publication des zones d'ombres apparaissaient.

En effet, alors que les divergences de vue entre les autorités CRS arrivées en renfort et celles des responsables locaux de la sécurité publique faisaient jour à propos du mode de gestion de l'évènement, on apprenait en parallèle que de nombreuses plaintes n'avaient pas été traitées.

Depuis, l'enquête de police judiciaire a mis en lumière des éléments remettant radicalement en cause la version de l'IGPN, ce qui a conduit les magistrats Nantais chargés de l'enquête à obtenir leur dessaisissement.

Dans ces conditions, la CGT-Police réaffirme ses doutes quant à l'impartialité de ce service qualifié depuis des lustres au sein de la profession comme étant « le cimetière des éléphants » rattaché en droite ligne au ministre de l'intérieur, lui-même juge et partie, hérésie juridique et politique.

La CGT-Police demande l'extinction de ce service de contrôle interne qui a perdu toute confiance de la part des policiers comme des citoyens et demande la mise en œuvre d'un chantier de réflexion portant sur la création d'un véritable organe de contrôle des forces de police et de gendarmerie.

Par mesure d'efficacité, il est urgent d'ouvrir les forces publiques à la transparence sans laquelle elles perdront définitivement la confiance indissociable de leur action.

CGT-Police
68 bis rue Philippe de Girard
75018 PARIS



CGT-Intérieur Asile et Outre-Mer



cgt.police.paris@gmail.com



06-64-46-30-20